Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 41 (1977) **Heft:** 161-162

Artikel: La graphie -z final derrière voyelle

Autor: Tuaillon, G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399642

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA GRAPHIE - 7 FINAL DERRIÈRE VOYELLE*

Soit le toponyme valaisan qui se prononce en patois du lieu $vól_{\tilde{e}_i}na$ et qui s'écrivait selon la tradition valaisanne et savoyarde Evolenaz, le-z final indiquant que le a de la dernière syllabe était une voyelle atone. Comment prononcerait-on aujourd'hui le nom de cette commune du Valais romand, si la sagesse des autorités helvétiques n'avait pas accepté de franciser la graphie en Evolène? Mieux vaut ne pas l'imaginer. La nouvelle graphie n'est pas conforme à la tradition graphique locale, mais elle a l'avantage, comme elle doit être décodée selon les conventions graphiques du français et prononcée selon les habitudes phonétiques d'une langue qui ignore les voyelles atones finales, d'aboutir à la prononciation française la plus proche de la prononciation dialectale. A $vól_{\tilde{e}_i}na$ du patois, correspond assez bien évolèn du français : l'accent est sur la même syllabe et c'est l'essentiel.

Ce -z final derrière voyelle s'observe aujourd'hui à la fin des noms de lieu, dans l'est du domaine francoprovençal : Bugey, Genève et Gex, Valais, Vallée d'Aoste, mais surtout Savoie et un peu le nord-est du Dauphiné. Les moins jeunes d'entre nous peuvent se souvenir d'une polémique qui, dans les pages de la Revue Internationale d'Onomastique, a opposé, en 1950-51, Albert Dauzat aux membres des sociétés savantes de Savoie. La dispute a pris un ton très vif à la parution de la feuille intitulée Annecy de la carte d'état-major au 1/50 000e en couleurs. Les noms savoyards traditionnellement écrits en -az avaient échangé leur appendice final contre un simple -e muet, à la française. Ainsi un alpage, devenu champ de ski, audessus de Chambéry ne s'écrivait plus La Fèclaz, mais La Fècle. Dauzat avait imposé, de façon trop autoritaire sans doute, une saine francisation aux services de l'Institut Géographique national, du moins pour les lieuxdits, car pour les noms officiels des communes, il aurait fallu une décision en Conseil d'État et une publication au Journal Officiel de la République française. Ce double traitement des toponymes, écrits avec -az pour les com-

^{*} Communication présentée au 7^e Congrès international de Langue et Littérature d'oc et d'Études francoprovençales, à Montélimar, en septembre 1975.

munes La Chisaz, La Giettaz et avec -e pour les lieux-dits La Fècle aboutissait à quelque disparate. De plus, par manque de concertation, cette mesure autoritaire a provoqué les protestations des érudits locaux qui, lecteurs d'archives, avaient trouvé cette graphie en -z final, habituelle depuis le XIII^e siècle et qui citaient même un Fenestraz du début du XII^e siècle (IIO7). Ces érudits qui prononçaient correctement ces toponymes en -z (leur chef de file, Bernard Secret, tenait une chronique en dialecte dans un journal savoyard) voulaient défendre le vrai « visage des mots » et espéraient que les Français apprendraient la bonne prononciation locale, en écoutant les Savoyards ou les Bugistes. Douce illusion!

Qu'en est-il advenu? Comme dans d'autres polémiques, il en est résulté un partage d'influences. Aux linguistes officiels, la très officielle carte d'étatmajor, suivie par quelques cartes routières, mais non imitée — on verra plus tard pourquoi — par la très commode carte Michelin. Aux érudits locaux, la pratique graphique sur le terrain, car toutes les autorités locales ont emboîté le pas aux sociétés savantes savoyardes. Si bien que, pour aller faire du ski au lieu appelé *La Fècle* sur la carte d'état-major, vous devez suivre le panneau indiquant, à la sortie de Chambéry: La Feclaz 16 km, panneau installé à la demande de la commune, par la très officielle administration des Ponts-et-Chaussées. On comprend pourquoi la carte routière Michelin a préféré la graphie des panneaux à celle de la carte d'état-major: ce n'est pas une carte linguistique, c'est une carte routière.

Quant à la prononciation du mot, la plupart des gens, y compris un bon nombre de Savoyards, prononcent tonique le a final ou même font sonner un abominable La Féclaze, qui correspond bien au visage du mot, mais qui défigure l'oralité véritable de la langue traditionnelle, c'est-à-dire son caractère fondamental. Seuls quelques habitants de l'endroit et quelques Savoyards qui n'ont pas peur de passer pour arriérés parce qu'ils prononcent selon la phonétique savoyarde les noms des lieux savoyards, disent encore la fèkl, même en français. Ils ne se font pas toujours comprendre!

Ce qui est vrai des noms de lieu l'est aussi — et même encore plus — pour les noms de famille. Mais, chose bizarre! alors que les noms de lieu se lisent toujours avec une sonore -z: -aze, -oze, les noms de personne se prononcent de façon différente: les noms d'homme en -oz se prononcent plutôt -oze, bien qu'on entende parfois -osse. Mais les noms de personne en -az se prononcent toujours avec une sourde -asse, alors que les noms de lieu correspondants se prononcent toujours -aze, du moins quand on va jusqu'au bout de la déformation phonétique proposée par la graphie traditionnelle.

* *

Telle est la situation. Je ne veux pas reprendre la polémique. Je veux simplement — et ce sera le seul apport scientifique de cette communication — montrer que ce -z final n'est pas une pure fantaisie et que Dauzat, malgré tous ses solides arguments, a eu tort de ne pas mieux écouter les lecteurs d'archives savoyardes. Ce -z final a été un signe graphique, qui indiquait que la voyelle finale était inaccentuée et que l'accent tonique devait remonter d'une syllabe. On a dit et redit cela à Dauzat, sans le convaincre, car ce n'est pas avec des formes de noms propres isolées dans des actes rédigés en latin, qu'on pouvait gagner la conviction d'un philologue qui avait beau jeu de rétorquer : « Voyez les formes Praz dans Praz-sur-Arly, La Praz, Dupraz. Faites donc remonter l'accent tonique dans ces mots! »

Je vais m'appuyer, pour vous convaincre, sur un corpus plus efficace que des formes de noms propres noyés dans un texte en latin médiéval, les 850 vers en dialecte, imprimés par Nicolas Martin, sous le titre Noelz et Chansons, à Lyon, en 1555. C'est le premier texte en dialecte savoyard et même le premier long texte francoprovençal qui ait été imprimé; auparavant n'étaient sortis des presses lyonnaises que deux ou trois noëls en francoprovençal, isolés dans des recueils français. Le texte de Nicolas Martin offre l'avantage d'être assez long et celui d'être écrit en vers. Peu importe, pour notre démonstration, qu'ils ne soient pas l'œuvre d'un grand poète, ils ont été faits par un versificateur précis, et nécessairement précis, parce qu'il était avant tout musicien. Nicolas Martin, qui a publié la mélodie de ses noëls et de ses chansons, a veillé à ce que ses vers et ses strophes coïncident exactement avec les notes de ses portées musicales; si bien que ses 850 vers sont tous justes, à de très rares exceptions près, dues à des accidents d'imprimerie. Par sa longueur, le texte permet quelques calculs. Comme il a été imprimé sous la surveillance même de l'auteur, on peut faire confiance, même aux graphies les plus bizarres.

Voici une strophe d'un noël qui permet d'observer comment fonctionne cette convention graphique.

Texte	Rimes

Ango du ciel son adventa arrivés
Et un bel nce ont chanta, chanté
Annoncentz pex en terraz terre
A gentz de bonne vollonta. volonté
Et fust tot adrey appointa, « appoin

Et fust tot adrey appointa, « appointé » : établi, mis au point Noz n'arin ply la guerraz. « guerre

Les rimes masculines en -a accentué aux vers 1, 2, 4, 5, ne comportent pas de -z final, tandis que les rimes féminines en -a inaccentué, aux vers 3 et 6, marquent par un -z final le caractère inaccentué de cet a final. Cette strophe présente aussi quelques fautes dans l'emploi du signe. L'une par défaut : ango, au premier vers, devrait en bonne logique être écrit angoz, graphie ordinaire du mot. L'autre par excès, mais dans le cas d'un monosyllabe pour lequel un excès n'entraîne aucune conséquence : noz, au dernier vers, devrait être écrit no.

Que ce graphème, indicateur d'accent, ne représente pas une articulation consonantique, on en a la preuve dans les vers qui demandent l'élision de la voyelle inaccentuée finale marquée par -z. Voici deux vers pour lesquels la musique exige sept syllabes, plus la voyelle atone finale de vers.

	7
1 23 45 6	,
Zè d'épon(-) ẽ ma fa	urzyér(i)
« J'ai de la pogne en ma h	uche ».
Je ly aportoz unaz ge	elinaz
1 2 3 4 5 6	7
Zə l aport () una z	$\partial lin_{(a)}$
« Je lui apporte une po	oule ».

Le i final de espogniz et le o final de aportoz s'élident devant la voyelle initiale du mot suivant et le -z graphique ne met aucun obstacle à cette élision.

Troisième remarque sur le fonctionnement de ce graphème : il marque très habituellement le a, le i, le o (écrit parfois u) en syllabe finale inaccentuée ; il ne marque presque jamais le \acute{e} final (écrit e sans accent) dans la même position. Le francoprovençal connaît en effet le timbre \acute{e}/\grave{e} en cette position : les singuliers du type $\rlap/par\acute{e}$, $mar\acute{e}$, tous les pluriels féminins, les infinitifs en $-r\acute{e}$ - et quelques formes verbales de la 5^e personne comme $\rlap/personnement$ « faites », $sad\acute{e}$ « savez, sachez », $v\`eyd\acute{e}$ « voyez ». Voici la strophe qui sans doute rassemble le plus grand nombre de cas :

Dame curiouse en vanita, Borgeyse que voz mignota, Veyde de dioz la mare: Le git ba en humilita. Veny la vey et aveyta Commen ey voz fault fare. Dame, curiouse, borgeyse, veyde, mare, fare sont des paroxytons et n'ont pas de -z final, car, derrière -e, ce signe est inutile.

On trouve bien quelques exemples du type:

Je chouzerey me garaudez. Zə susərè mé garod_(é) 1 2 3 4 5 6 7 « Je chausserai mes guêtres »

Mais ils restent tout à fait exceptionnels.

Cette absence de signe diacritique derrière la lettre -e en position de finale inaccentuée s'explique par le fait que la convention graphique du français convenait parfaitement pour écrire, même en patois savoyard, un timbre final inaccentué, é ou è, transcrit par la lettre -e. Le français connaît l'« e muet »; et si on lit un texte savoyard conformément aux habitudes françaises de l'« e muet », on ne déforme pas trop le texte, en tout cas on laisse l'accent tonique à la bonne place. Seuls les timbres inconnus du français en position inaccentuée finale avaient besoin d'une marque distinctive. On a fait jouer ce rôle à une lettre relativement vacante, le z qui peut donc être défini, après cette première analyse portant sur les cas ordinaires et largement majoritaires, comme la marque de la voyelle finale inaccentuée autre que -e.

* *

La seconde analyse portera sur les fautes dans l'emploi de ce signe graphique, fautes par oubli du signe ou fautes par généralisation excessive en des lieux indûment marqués. Si les fluctuations s'observent plutôt dans les cas indifférents que dans les cas où le signe est utile, on trouvera un renfort de preuve. En effet, un signe a une fonction ; dans la réalisation du discours écrit, certains contextes ne donnent à tel signe qu'une occasion redondante de s'exercer, alors que d'autres contextes offrent au signe un rôle utile et même nécessaire. Si les fautes frappent surtout les contextes où le signe aurait un rôle redondant, on constatera un principe d'économie dans l'usage des marques et non la négation de la fonction du signe. Cette analyse des fautes pourra prouver, de façon inverse, l'exactitude de la définition établie sur les cas ordinaires. Je procéderai en deux étapes :

- a) (par défaut) : les voyelles finales inaccentuées autres que -e sont-elles toujours marquées par un -z?
- b) (par excès) : des voyelles toniques ne sont-elles pas indûment marquées de ce -z?

ANALYSE DES OUBLIS.

Le dépouillement du texte des Noëls montre que le -a final inaccentué est marqué 76 fois pour une absence, que le -o est marqué 122 fois pour une absence; que le -i est marqué 38 fois pour une absence. En tout 3 absences du signe attendu pour 236 emplois réguliers. Le pourcentage de 98,5 % est une belle performance pour une convention graphique, surtout au XVIe siècle! De plus les trois signes manquants affectent soit des finales intérieures de groupe (deux fois) soit une finale élidée devant voyelle initiale. Le même noël écrit trentaz, mais trenta vey « trente fois ». La strophe citée plus haut offre ango du ciel; un autre vers : l'Eglisi et ses commandamens. Dans les Chansons, la régularité graphique n'atteint pas de si hauts pourcentages de bon rendement : pour 134 polysyllabes paroxytons terminés en -a, nous avons 109 -az conformes au sens du signe, mais 25 oublis de z final : porta, de mala sorta, forta serrura, toma grassa, enseynta, nitolla, roba, Moriena, etc. Les chansons paillardes n'ont pas mérité, semble-t-il, autant de soin graphique que les cantiques de Noël; mais enfin, pour la voyelle -a, l'emploi du signe pour les paroxytons atteint quand même 81,2 % des cas. Pour la voyelle o (parfois écrit u) on observe quatre absences (quatru $ou = \alpha$ quatre ou », ventro est, trovo = « je trouve », malado) pour 45 emplois corrects qui représentent 91,1 % des cas. Pour la voyelle -i, on ne trouve que deux fautes plaisansi et utranci, dans deux vers consécutifs pour 34 emplois corrects qui représentent 94 % des cas. Le pourcentage général des emplois corrects dépasse de peu 93 % des cas : 424 sur 458. Ce taux de bon emploi du signe graphique apporte un argument supplémentaire à la définition même qu'on en avait précédemment donnée.

Analyse des fautes par excès.

La seconde étape de la démonstration doit prendre en compte des faits plus complexes que je ne voudrais pas excuser par la formule trop commode de « bavures inévitables ». Ce sont les voyelles toniques finales indûment suivies d'un -z.

Il faut mettre à part le cas des monosyllabes : ils constituent un lieu indifférent pour un graphème qui doit indiquer la remontée de l'accent tonique sur la syllabe pré-finale... qui, ici, n'existe pas. Si bien que Nicolas Martin écrit indifféremment fio ou fioz (phonétiquement fyo) = « fils, le fils », dio ou dioz pour désigner « Dieu » ou « (je) dis » au présent de l'indicatif. Dans ces finales, le signe est en variante libre, puisqu'il ne peut pas y jouer son rôle, mais il habille parfois de manière bien bizarre ces monosyllabes :

```
ez\ huz\ ({
m phon.}\ \acute{e}\ u)= « j'ai eu ». toz\ dioz< TE HOC DICO « te le dis ».
```

On peut donc laisser de côté le cas des monosyllabes.

Les polysyllabes oxytons indûment marqués d'un -z final se terminent presque tous par un -a. On trouve bien deux fois assiz « aussi » avec une marque abusive et quelques groupes comme Quietoz = qui et oz? « qui est-ce? » terminés par -o ou -u, mais ils sont très rares; de plus, pour les groupes on ne saurait dire s'ils ont une intonation oxytonique ou paroxytonique. Les oxytons en -a sont si nombreux qu'on a intérêt à distinguer les diverses formes.

- 1º Les infinitifs en -ar/-a
- 2º Les 3º personnes du passé simple écrites -at, -a ou -az.
- 3° Les 5^{e} personnes des verbes du 1^{er} groupe, à tous les temps et à tous les modes : écrites -a ou -az.
- 4º Les désinences de participes passés du 1^{er} groupe derrière consonne non palatalisante : toujours -a.
- 5º Les désinences de participes passés du 1^{er} groupe derrière consonne palatalisante : le plus souvent -iaz ou -az.
 - 6º La 3º personne du futur : -a ou -az.
 - 7º Les abstraits féminins : volunta « volonté » presque toujours écrit -a
 - 8º Quelques noms masculins: -a ou -az.
 - 9º La préposition achiaz.

10° Le mot *venuaz* « venue », relevé par acquit de conscience. Aujourd'hui il est tonique sur a; mais l'accent étymologique porte sur u. Qu'en était-il au xvi^e siècle ?

Les comportements graphiques sont très différents pour chaque catégorie. Il faut donc chercher à trouver une explication des variations graphiques, qui soit compatible avec la définition donnée du signe. Voici les relevés :

1º Infinitif	-ar 53	- <i>a</i> 8	-az zéro
2º Passé simple	-at	2	3
3° Les 5° personnes		24	2 (2 subjonctifs)
4º Participe passé du type porta		53	zéro
5º Participe passé du type leyssia		ı	28
6º Futur 3º pers		4	22
7º Abstraits féminins		14	2 (en -iaz)
8º Noms masculins		6 costa meina	pechaz 4) uchiaz 1 } 5
9º Préposition			achiaz 2
TOTAL		112	64

Bien que les totaux soient favorables à la définition donnée du signe, on constate ici une extension inquiétante de la lettre finale. Mais cette extension ne frappe pas toutes les espèces de formes : ni l'infinitif, ni le participe des verbes du type *portar* ou *porta* « porter » ne sont atteints. En revanche l'extension devient presque la règle pour le participe des verbes du type *leyssier* « laisser », ainsi que pour la 3^e personne du futur. Cette opposition est trop nette pour n'être pas justifiable.

Dans les verbes du premier groupe au radical non palatalisant, existe une forme fréquente avec -a atone final : la 2^e personne de l'impératif. Cette forme pórta, écrite portaz par Nicolas Martin, devait se distinguer de pórta « portez » ou « portiez » ou « porté » et même assez souvent « porter ». Aussi, dans ce paradigme qui présente des risques de confusion, le signe gra-

phique est utilisé avec une très grande rigueur. Les quatre premières lignes relèvent 87 graphies en -a final tonique, contre 5 graphies -az pour -a final tonique: 3 passés simples et 2 présents du subjonctif à la 5e personne. Et, pour le participe, forme non précédée de sujet, il n'y a jamais de -z abusif. Pour les verbes à radical palatalisant du type « laisser, réveiller, etc. » le risque de confusion avec le singulier de l'impératif n'existe pas, cette forme étant -i : revelliz (= révèli). Dans ce paradigme où n'existe aucune forme en -a atone final, les formes en -a tonique peuvent prendre un -z sans risque d'erreur, car le lecteur qui connaît la langue ne peut pas prononcer autrement qu'avec un a tonique. On trouve donc ce graphisme non signifiant presque toujours à la fin de ces formes de participe, qu'elles soient écrites machaz « mâché » ou enragiaz « enragé ». Elles le prennent 28 fois sur 29 et entraînent des finales en -z, dans les substantifs féminins : preudhomiaz et sarrassiaz ou masculins : pechaz, uchiaz «uchet, petite porte » et dans la proposition achiaz qui ont des radicaux terminés par un contexte palatalisant. Et cela explique une grande partie (37 sur 64) des -z finaux sans signification.

Restent les 22 futurs à la 3^e personne du singulier : naytraz « naîtra ». On peut là encore refaire la démonstration précédente : les futurs en -ra peuvent prendre un -z final impunément, parce qu'il n'y a jamais de forme graphiquement semblable avec un -a inaccentué. Quand il n'y a pas de risque de confusion, le graphème peut devenir pur graphisme. Cela se vérifie, dans les monosyllabes, dans une catégorie de participe et dans les 3^e personnes du futur. Mais ces lieux d'extension possible de la graphie ne peuvent être définis qu'en tenant compte de la valeur de ce signe graphique, c'està-dire qu'ils en appuient et même en établissent la définition proposée.

Le -z final derrière -a, -o, -i, marque, quand cela est nécessaire, le caractère inaccentué de la voyelle. Mais, quand l'indication est superflue, les écrivains du xvIe siècle ne se sont pas privés d'user de ce graphisme qui enjolivait la fin des mots.

* * *

Pour reprendre mon propos du début et pour justifier l'insertion de cette communication dans la rubrique « Environnement linguistique », je vais revenir à la polémique de Dauzat contre les érudits savoyards. Si Dauzat avait su que l'adversaire, qui a tort forcément, n'a pas toujours aussi foncièrement tort qu'on ne le croit; si Dauzat avait reconnu la valeur du signe -z

final et essayé de mieux convaincre, aurait-il pu entraîner l'adhésion des Savoyards et éviter les monstres en -aze et -oze? Je ne le crois pas. Les noms de personnes avaient déjà à l'époque été tous affectés d'une prononciation linguistiquement monstrueuse. La raison en est simple et triste. Appeler pòrta ou pòrt, M. Portaz, dans une conversation française, c'est glisser au milieu du discours en langue cultivée, une prononciation dialectale, patoise, méprisée, honteuse. Aussi l'habitude a-t-elle été prise — définitivement, il n'en faut pas douter — de prononcer le -z final des noms de personne, dans toute la partie francophone du domaine francoprovençal qui connaît le -z final. Seule la partie italanophone, la Vallée d'Aoste, conserve la prononciation originale et correcte.

Le seul résultat espéré de cette communication est d'ordre linguistique : elle épargnera aux futurs étymologistes des frais d'imagination pour trouver l'origine de ces suffixes graphiques devenus phonétiques : -aze et -oze. Peut-être aussi, cette communication évitera-t-elle à des esprits poétiques de trouver en Savoie, les traces d'un vieux pays espagnol.

G. TUAILLON.